UN NRP PRÉCIPITÉ, DES SGC FRAGILISÉS, DES PERSONNELS DÉBOUSSOLÉS !

FO DGFiP

19 avril 2021

Quoi de plus révélateur de l'urgence qu'il y avait à attendre des jours meilleurs pour mettre en œuvre une réforme très loin de faire l'unanimité que les difficultés de ce qui devait être le vaisseau amiral du NRP en ce début 2021, à savoir le Service de Gestion Comptable ?

A ce titre, **F.O.-DGFiP** dénonce le volet 3 sur les conditions de travail du dossier de présentation qui doit être produit en CTL à chaque création de SGC. Il y est indiqué, en parlant du travail réel, que « la création du SGC ne changera pas fondamentalement la nature des tâches réalisées par les agents actuellement sur cette mission en poste comptable».

Les agents ne se reconnaissent pas dans l'organisation mise en place

Le degré de spécialisation sur les tâches et la ligne hiérarchique sont susceptibles de changer ». Dans de nombreux cas pourtant, les agents ne se reconnaissent pas dans l'organisation mise en place.

260 Créations de services de Gestion Comptable sont prévus sur toute l'année 2021 (cf classement des postes comptables 2021), dont 180 ont été créés au 1/1/2021.

Hélios a du mal à suivre le rythme effréné imposé par le NRP.

Les 80 prochains SGC seront créés quasiment tous au 1/9/2021. La réalité que vivent en effet les collègues ce sont des postes à 300, 500 budgets ou davantage, difficilement absorbables par Hélios qui a du mal à suivre le rythme effréné imposé par le NRP. En effet, malgré le travail reconnu de la maîtrise d'ouvrage SPL, les évolutions d'Hélios ont un temps de retard. A titre d'exemple, l'accès facilité en consultation aux budgets dans les SGC et la prise en compte des adresses balf de ces derniers sont prévus respectivement dans les paliers de novembre 2021 et d'avril 2022. Pendant ce temps, les collègues se débrouillent ou se sont débrouillés avec les réalités suivantes :

➔ Un calendrier très contraint pour les renumérotations de budgets collectivités des trésoreries basculant en SGC au 1er septembre prochain, puisque la campagne débutée le 19 mars devait être terminée au plus tard le 16/04/2021,

➔ L'obligation qu'il y a eu de « jongler » dans les SGC du 1/1/2021 jusqu'aux TRF (traitement Hélios des Transferts, Restructurations, Fusions) des 15 et 22 janvier avec plusieurs codiques de postes supprimés juridiquement au 31/12/2020 ; en l'attente des TRF, difficultés de travailler parfois sur 6 ou 7 bases Hélios différentes en coordination avec le poste source quand il y a, par exemple, des transferts de collectivités sur le ressort d'un EPCI ;

➔ Des objectifs de reddition des comptes de gestion au 15/3 souvent en baisse et des validations de ces comptes prenant énormément de temps quand on en a 200 ou 300 à valider ;

➔ Des problèmes récurrents de pointage des relevés BDF qui mobilisent souvent une à deux personnes à temps plein sur la journée, compte tenu de la masse de lignes à gérer et avec le risque d'imputation en comptes d'attente. La situation tendrait à se normaliser, mais les collègues disent qu'ils sont toujours « sur le fil du rasoir » ;

➔Des paramétrages de comptes de TVA sur impôts.gouv très chronophages, des habilitations à refaire pour les agents arrivant en SGC, des flux d'encaissement CLO souvent à retraiter manuellement car des redevables paient avec les anciens avis ;

➔Un automate des poursuites difficilement gérable avec beaucoup de scories à gérer en amont.

➔Une Impréparation entre les postes source et le SGC (la crise sanitaire n'explique pas tout) qui a généré du stress et qui continuera d'en générer ;

➔Le stress devant le nombre d'appels téléphoniques de redevables, d'élus locaux ou de personnels communaux découvrant la nouvelle (dés)organisation SPL ;

➔L'industrialisation des tâches et la tendance à la taylorisation mal vécue par de nombreux agents, notamment ceux venant des trésoreries supprimées ;

➔Le Sous-calibrage manifeste en moyens humains dans des SGC dont l'administration estime pourtant qu'ils n'ont pas besoin d'équipes de renfort ;

➔Des chefs de SGC qui se sentent seuls face à cette nouvelle organisation et qui doivent concilier le management et le travail de refonte et d'optimisation des organisations qui nécessitent, quoiqu'on en dise, une connaissance certaine du métier de comptable ;

➔La difficulté de former les nouveaux du SGC lorsque les « sachants » de la trésorerie absorbée ne suivent pas la mission.

➔L'apprentissage « à tâtons » de « la vie à deux » entre SGC et CDL avec un partage des rôles plus poreux qu'il n'apparaît sur le papier glacé de nos têtes pensantes du ministère

C'est le résultat du fossé existant entre une modélisation ex nihilo, paraissant séduisante dans les bureaux feutrés d'un ministère, et son application concrète « sans filet » sur le terrain, les décideurs et concepteurs de réorganisations des services n'ayant pas toujours une connaissance fine du travail réel.

La situation n'est pas nouvelle. Depuis que les services existent et bien avant la création de la DGFiP, tous les regroupements ou fusions de service existants et notamment de Trésoreries ont toujours généré leur lot de difficultés, la situation n'est pas nouvelle non plus.

C'est bien pourquoi il n'existait aucune forme d'urgence à mettre en place une réforme très loin de répondre aux attentes des élus locaux et de leurs administrés.

Pour le Syndicat, les difficultés rencontrées étaient largement prévisibles et il n'était pas indispensable, loin de là, dans une situation globale déjà suffisamment compliquée d'en rajouter.

L'obstination de la Direction générale, malgré les demandes répétées des organisations syndicales, démontre à l'évidence le peu de cas qu'elle fait des conditions de travail des agents.

Faut-il vraiment s'en étonner de la part d'une direction qui considère que la situation inédite que nous vivons autorise tout.

Elle ne voit en effet aucun problème à laisser les directions locales exercer une forme de chantage sur les agents qui, ici ou là ont le choix entre télétravailler et garder leurs enfants en même temps ou prendre des congés.

SI NOUS NE RÉAGISSONS PAS COLLECTIVEMENT, IL N'Y AUCUNE RAISON POUR QUE ÇA S'ARRÊTE !

NE PAS RÉAGIR, C'EST CONSENTIR.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 10 MAI !